



Info-Alerte n° 1848 du 28 novembre 2018



Avec le CCE ne croyez plus au Père-Noël



Le **CENTRE COMMERCIAL EUROPEEN** *(CCE)* organise du 1^{er} décembre au 31 janvier 2019 un « Grand loto Noël ».

De nombreux consommateurs vont sauter de joie en grattant leur bulletin de participation.

En effet le texte d'accompagnement précise : « Vérifiez vite si vous remportez 250€. Pour cela c'est très simple : si vous découvrez les 3 numéros suivant 6-7-8 c'est gagné ! Grattez vite ici ! ».

Or le grattage fait effectivement apparaître ces trois chiffres.

Seul un consommateur averti prendra connaissance du règlement complet au verso, du reste peu lisible (car inscrit en petits caractères sur un fond rouge), et découvrira que les trois numéros gagnants sont les 9, 10 et 11.

Dans la promesse publicitaire le terme « suivant » est un participe présent qui signifie bien « à suivre », et non pas un adjectif!

Pour un investissement de 250 € /valeur du seul lot mis en jeu/, le CCE va engendrer de nombreuses commandes chez les consommateurs qui ont cru avoir gagné le chèque annoncé.

Le **Réseau anti-arnaques** estime que ce document publicitaire est trompeur et, dans tous les cas, indigne d'un adhérent de la **Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD)**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site: www.arnaques-infos.org SIRET: 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)